



STOP aux conditions de travail déplorables liées aux opérations NRP et aux démangements induits, en particulier les Cités administratives de Colmar ET Mulhouse en rénovation

Au 01 Janvier 2023 de nombreux collègues vont intégrer leurs nouveaux locaux dans les Cités Administratives de Colmar et Mulhouse.

D'ores et déjà les élus CGT Finances 68 ont été alertés par plusieurs collègues de ces sites de la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour le SIP de Colmar, les agents ont intégré les futurs locaux en RDC de la préfecture de Colmar qui répondent à priori aux normes actuelles !

Résultat des courses, la mise en place de détecteurs de présence fait que les plafonniers sont allumés en permanence, cela occasionne une nuisance visuelle aux personnes présentes qui n'ont plus la possibilité de réguler la lumière artificielle du fait de l'absence d'interrupteurs muraux.

Beaucoup de collègues se plaignent de fatigue visuelle, de migraine en fin de journée, d'une plus grande nervosité...Ce n'est que le début... !

Le nouveau mobilier fourni (bureaux plus petits), plus d'armoires vestiaires ni de patères, moins d'armoires de rangement mettent en difficulté les collègues pour ranger, sécuriser leurs effets personnels et les documents professionnels avec moins de superficie dans les bureaux pour les agents.

A cela se rajoute sous prétexte d'écologie durable et de bâtiments basse consommation, l'interdiction d'avoir des lumières d'appoint, des bouilloires, des cafetières ou ventilateurs, pour la convivialité ou le lien social on repassera ! Sans parler des effets sur la santé en cette période de canicule !

En outre, densification des cités administratives en rénovation avec la réduction drastique des mètres carré par agents dans les cités administratives en rénovation, nettement en deça de 12 mètres carrés par agent(cf Normes Afnor) et bien souvent on n'est à peine à 8 mètres carrés.

Ces problèmes de surfaces vont s'accroître avec une autre problématique celles des archives, et des archives « vivantes » , un outil de travail.

Va t on avoir pire ou mieux de retour dans les nouveaux locaux au cas où c'est ces nouvelles normes qui vont être appliquées ?

Sans parler des soucis de stationnement futur, moins de places de parking avec plus d'agents sur site avec le personnel de la Préfecture et de la Direction qui nous rejoignent.

En vérité c'est plutôt **plus d'agents pour un coût constant sans augmentation des charges !**

C'est bien connu les fonctionnaires coûtent trop chers !

Pour rappel, Votre administration employeur doit veiller à votre sécurité et à la protection de votre santé.

Vos locaux et installations de travail doivent être aménagés de manière à garantir votre sécurité et celle des usagers.

